

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1147 24/10/1949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 octobre 1949

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1949

Date du numéro
31 octobre 1949

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 812 du 1er août 1949 est et demeure rapportée. Le nommé Djama Ahmed est engagé en qualité d'agent auxilinire de 3e elasse, 6e échelon, pour compter du 1er août 1949. Il conserve dans cette classe une ancienneté de : 1 an, 11 mois et 21 jours.